

RTP 1150 p

Dr A. MORLET

Au Champ des Morts de Glozel



PARIS

EXTRAIT DV *MERCURE DE FRANCE*

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

1-VIII et 15-VIII-MCMXXVII

130042

A Monsieur Pottier
de l'Institut,
En respectueux hommage

J. B. Morel,

**AU CHAMP DES MORTS
DE GLOZEL**

Dr A. MORLET

Au Champ des Morts de Glozel



PARIS

EXTRAIT DV *MERCURE DE FRANCE*

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

1-VIII et 15-VIII-MCMXXVII

Depuis longtemps, le gisement de Glozel, que nous fouillons avec M. Emile Fradin, nous apparaissait, par l'accumulation, sur un aussi petit espace, d'objets préhistoriques, aussi variés et si peu usagés, comme un lieu d'ensevelissement, aux riches mobiliers funéraires (1).

La découverte et l'exploration de deux sépultures intactes sont venues confirmer cette opinion. La contemporanéité des objets assemblés est ainsi hors de doute. On peut dès maintenant en tirer les conclusions qui s'imposent.

(1) « *Nouvelle Station Néolithique* » (fascicule I) : « Tout concourt à étayer l'idée de sépulture » (page 10). Fascicule III : « Des vases minuscules, vraisemblablement rituels, paraissent destinés au service des morts qui étaient encore ensevelis séparément et non dans les vastes ossuaires qui apparaissent à la fin du néolithique » (page 39). Fascicule IV : « Monument sacré ou sépulture ? Sépulture plus vraisemblablement, par suite du caractère funéraire des poteries et des idoles avoisinantes » (page 10).

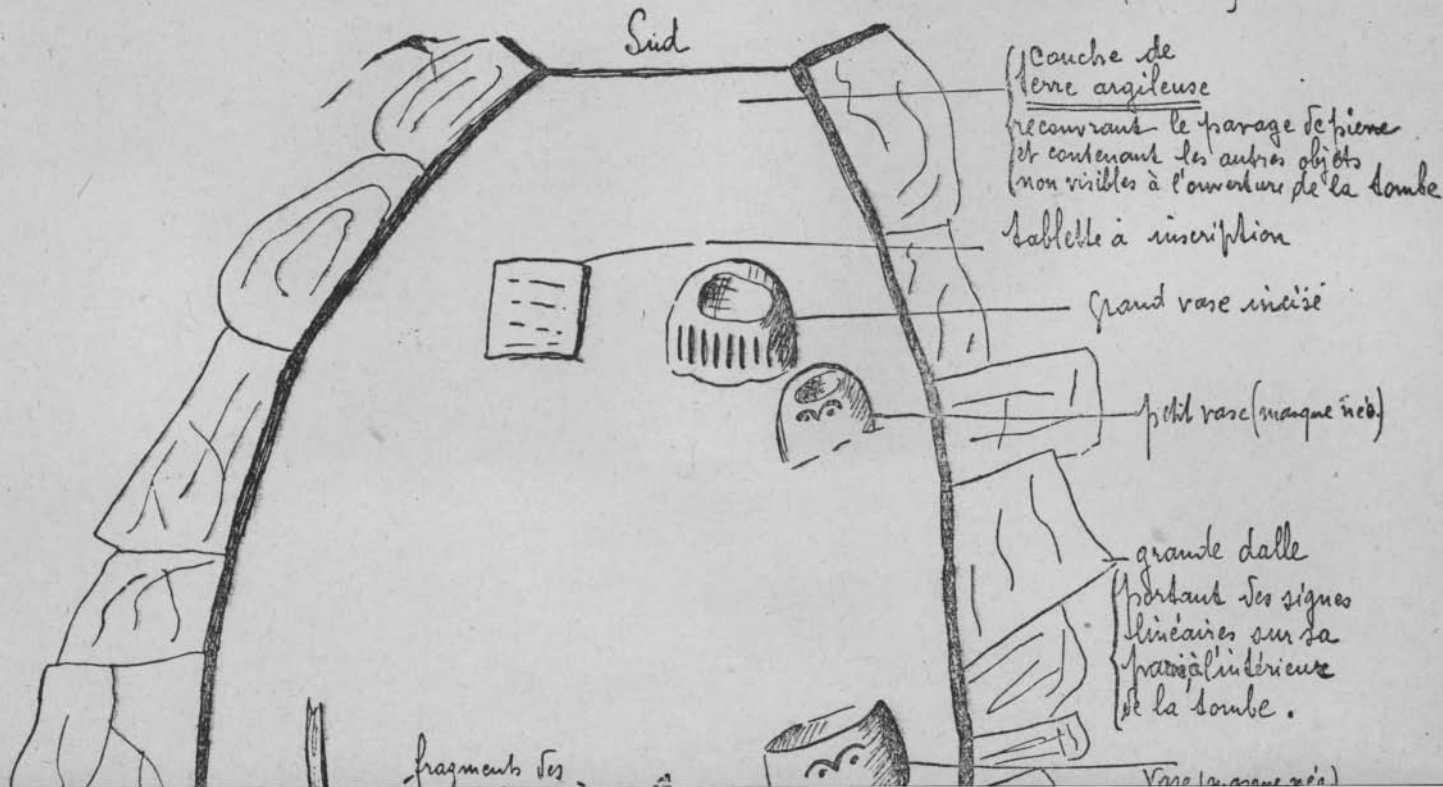
« *Idoles phalliques et bisexuées* », *Mercur de France*, 15 sept. 1926 : « Il semble que les tribus néolithiques de Glozel, frappées par la déformation des traits de leurs morts, aient cherché à la reproduire pour caractériser les vases funéraires..... »

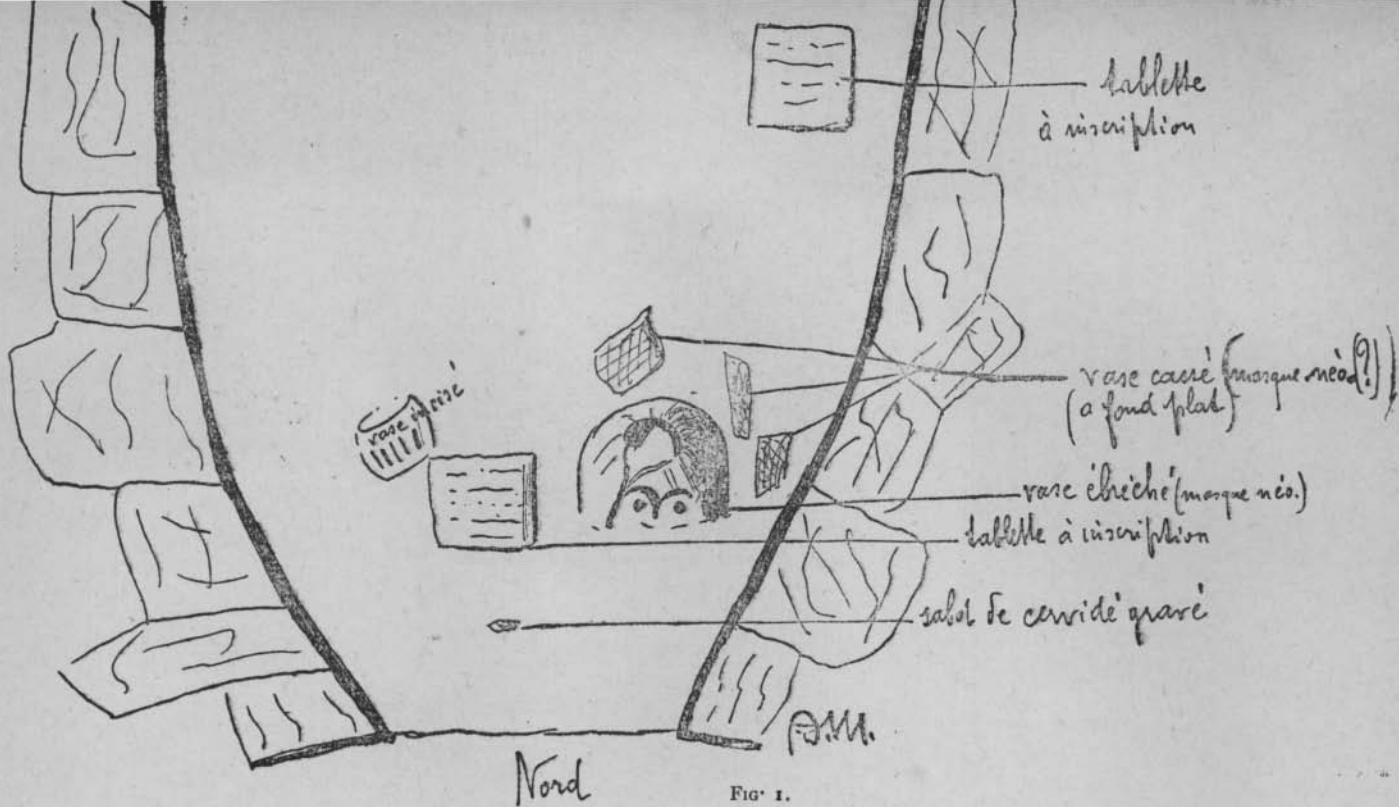
« Nous pensons qu'on peut, avec vraisemblance, faire entrer les figurines ithyphalliques ou bi-sexuées de Glozel parmi les divinités préhistoriques à qui était confiée la garde des tombeaux. Et comme les organes qui créent la vie entourent, sur ces idoles, le facies sans bouche, qui est l'effigie de la mort, peut-être indiquent-ils la croyance à une nouvelle vie dans l'au-delà. »

« *La Décoration céramique* », *Mercur de France*, 15 oct. 1926 : « Les vases décorés du facies néolithique ou de certaines parties de ce masque devaient être consacrés au service des morts. »

« *Empreintes de mains néolithiques* ». *La Presse Médicale*, 16 février 1927 : « S'il s'agit, comme nous le croyons, d'une tombe, nous serions en présence d'une coutume funéraire, sorte d'identification du tombeau par la main du mort, afin qu'il n'en soit pas dépossédé. »

Tombe vue par l'ouverture Nord. avant son déblaiement (schéma).





TOMBE EXPLORÉE LE 14 JUIN 1927.

La description sommaire de cette tombe et de son mobilier funéraire a déjà paru dans un rapport fait à l'Académie des Inscriptions (voir *Mercure de France* du 15 juillet 1927).

Nous y reviendrons pour en compléter les données et représenter les objets.

DESCRIPTION DE LA TOMBE. — Cette tombe est orientée du Sud au Nord (fig. 1, pp. 6 et 7). Malgré la forte déclivité du terrain, elle a été construite sur un plan horizontal. Son ouverture Nord se trouve à 0^m,75 de la surface du sol et son ouverture Sud à 0^m, 95.

Elle est construite de gros blocs de roches volcaniques locales, solidement enchevêtrés les uns dans les autres, sans aucun mortier, ni terre argileuse de liaison. A l'encontre de la fosse ovale découverte au début des fouilles, à laquelle elle ressemble par sa configuration, cette sépulture ne comprend aucune brique à cupules dans sa construction.

De grandes dalles plates, mais irrégulières, forment par leur juxtaposition le plancher et la voûte qui va en se rétrécissant en partie au sommet.

Cette tombe a comme dimensions : longueur d'une ouverture à l'autre : 1 m. 95 ; hauteur de l'ouverture Nord : 0 m. 35 ; hauteur de l'ouverture Sud : 0 m. 32 ; largeur des ouvertures Nord et Sud : 0 m. 31.

De forme ovale (plan horizontal), elle présente, en son milieu, des dimensions supérieures : hauteur : 0 m. 53, largeur 0 m. 45. Elle prendrait, à ce niveau, une forme approximativement octogonale, sur une coupe transversale.

Un homme de faible corpulence peut s'y introduire par l'ouverture Nord, mais non sans difficulté. Cela est impossible par l'ouverture Sud.

Un des gros blocs de pierre de la construction (côté droit,

la tombe étant vue par l'ouverture Nord) porte gravés des signes alphabétiques sur sa paroi intérieure.

MOBILIER FUNÉRAIRE. — A l'ouverture de cette sépulture, en pouvait voir un certain nombre d'objets incomplètement recouverts de limon boueux (fig. 1). Mais ils ne constituaient qu'une faible partie du riche mobilier funéraire. Beaucoup d'autres étaient enfouis dans une épaisse couche limoneuse d'argile fine qui s'était vraisemblablement infil-

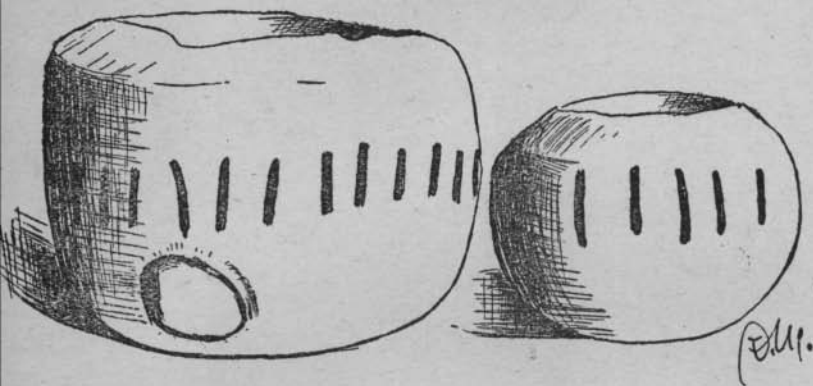


FIG. 2.

trée à la longue, à travers les parois mal jointes, construites en pierres sèches. Leur position exacte a été notée.

Nous les étudierons ici par catégories, en indiquant seulement la topographie, plus importante, de certains d'entre eux.

CÉRAMIQUE. a) *Poteries.* — A part un vase d'un décor nouveau, les modèles des autres nous étaient connus et ont déjà été publiés. Nous devons cependant noter que, pour la plupart, ils étaient très cuits. Il n'y avait que les deux premiers, placés vers l'ouverture Nord, l'un entièrement brisé, l'autre fortement ébréché, qui fussent en argile à peine dégourdie au feu et très friable.

En allant du Nord au Sud, c'est-à-dire des pieds à la tête de la tombe, nous rencontrons successivement :

1° Un grand vase orné du facies sans bouche, cassé et ébréché, mais qui a pu être reconstitué ;

2° Une deuxième poterie entièrement en morceaux, paraissant un peu moins grande et à fond plat. Nous avons cru y reconnaître une portion d'arcade sourcilière ;

3° Séparé de ces deux premiers vases par une tablette à inscriptions, se voyait, à demi-renversé, un petit pot arrondi, très cuit, portant 5 incisions comme décor (fig. 2) ;

4° Dans le milieu de la tombe nous avons recueilli un

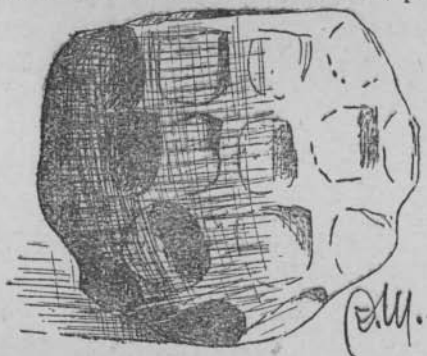


FIG. 3.

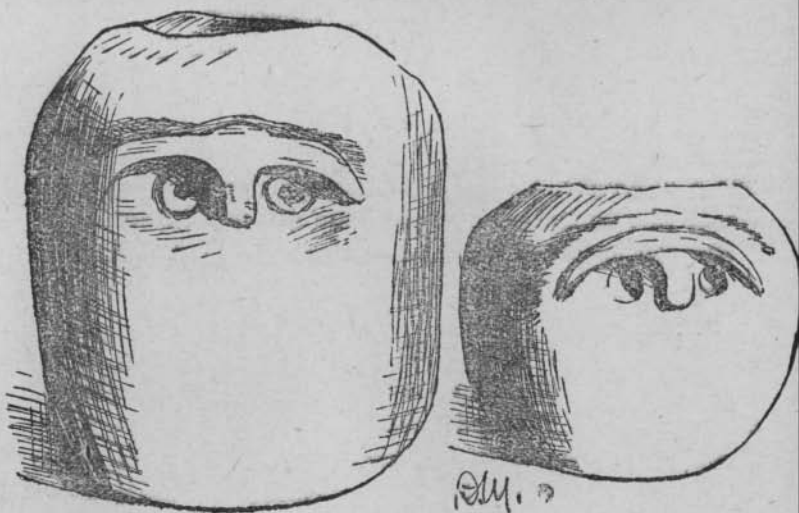


FIG. 4.

petit vase, revêtu d'un décor nouveau, obtenu, semble-t-il, en pinçant la pâte entre le pouce et l'index, dont on

imprime le bout en creux. Nous nous proposons de le nommer le *décor à cupulettes* (fig. 3);

5° A droite, accolé à la paroi, vers le milieu de la tombe, était un grand vase orné du masque néolithique (fig. 4);

6° En haut de la tombe, à droite encore, se voyait une petite poterie, très cuite, à fond rond, décorée également

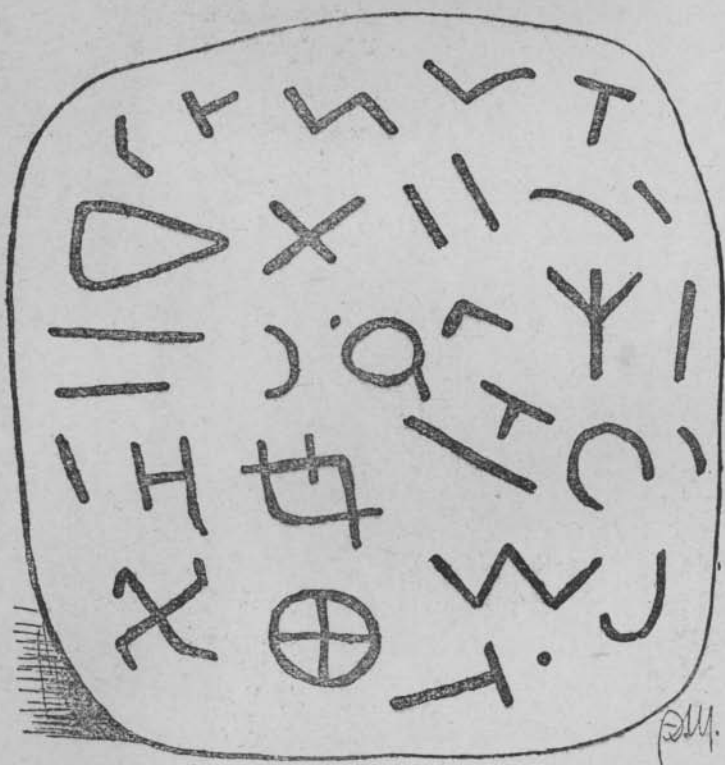


FIG. 5.

du masque néolithique, présentant des yeux et un nez plus petits que d'ordinaire (fig. 4). A côté se trouvait une portion de voûte crânienne;

7° Enfin, presque en face de l'ouverture Sud, avait été placé un vase, à grande ouverture, orné en haut de traits

parallèles et en bas d'un petit cercle, incisé profondément (fig. 2).

b) *Tablettes à inscriptions.* — Il existait dans cette tombe trois tablettes à inscriptions. Les signes alphabétiques étaient sur la face supérieure. La tablette placée vers l'ouverture Nord est complète, mais les caractères sont en partie effacés par le ruissellement de l'eau.

Celle qui était vers le milieu de la tombe, à droite, se trou-



FIG. 6.

vait cassée en plusieurs morceaux. Elle présente néanmoins des signes assez nets.

Mais c'est celle qui était déposée à la tête de la tombe qui est de beaucoup la plus belle. La cuisson est très poussée et l'inscription est tracée avec une grande netteté (fig. 5).

c) *Idole.* — A l'extrémité Sud de la tombe, à gauche du fragment de crâne, était placée une idole en argile cuite, du type que nous avons décrit sous le nom d'idole bi-sexuée.

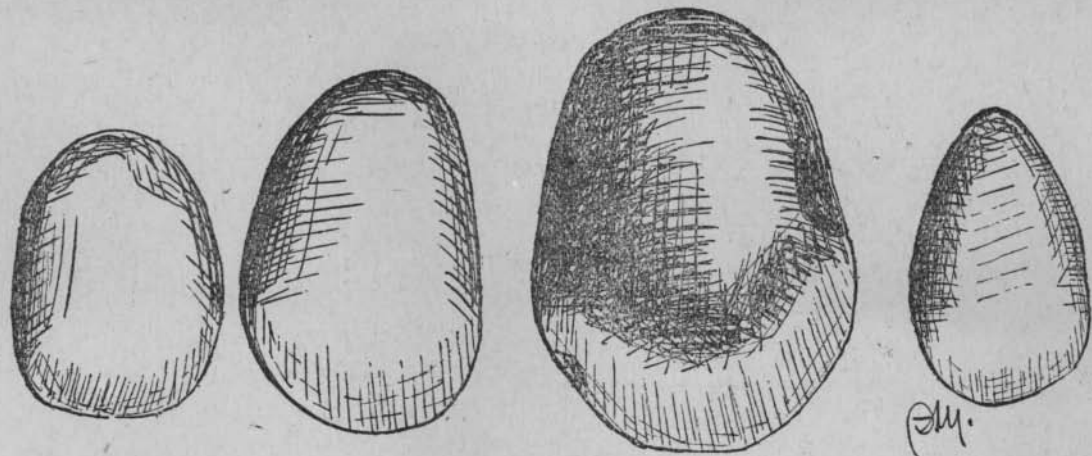


FIG. 7.

SM.

L'appendice phallique est légèrement recourbé. On aperçoit le renflement balanique qui se prolonge en avant par le cône préputial, troué d'un orifice à son extrémité. On

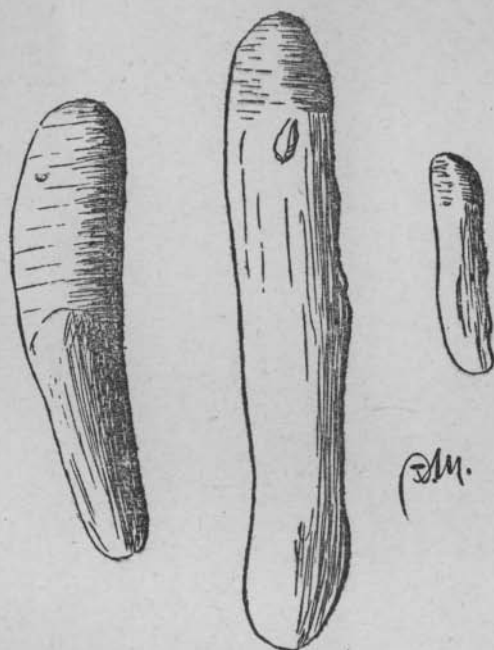


FIG. 8.

peut en conclure que les néolithiques de Glazel ne pratiquaient pas la circoncision.

De même, les organes féminins externes sont plus exactement représentés que d'ordinaire. La proéminence des grandes lèvres est nettement accusée et entourée d'un sillon ovalaire (fig. 6).

d) *Industrie céramique associée.* — L'industrie céramique associée comprenait 3 bobines à pointes, 4 pesons d'argile, dont deux avec perforations d'une extrémité, une rondelle non perforée, de la grandeur d'une fusaïole, en argile peu cuite.

INDUSTRIE LITHIQUE. — 4 haches de forme ovoïde, prises dans des galets à texture noire, dont le tranchant seul est poli (fig. 7).

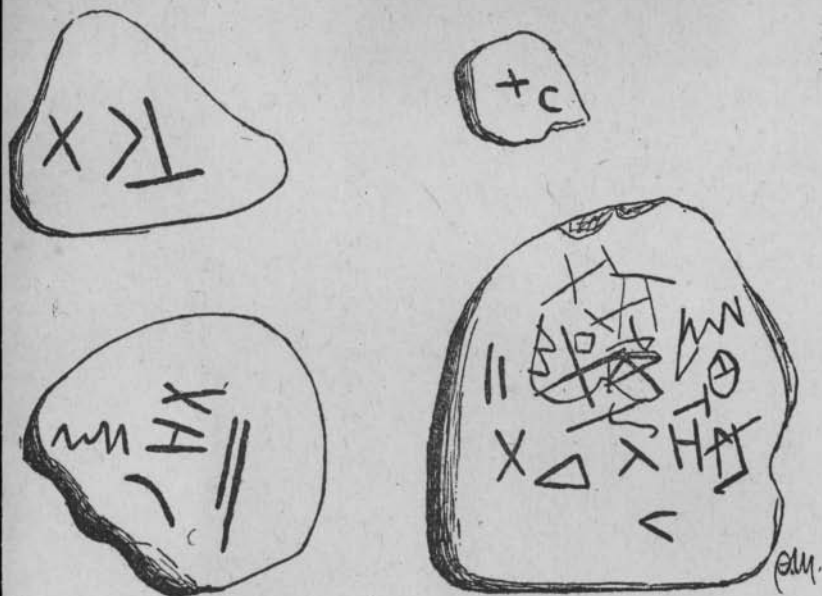


FIG. 9.

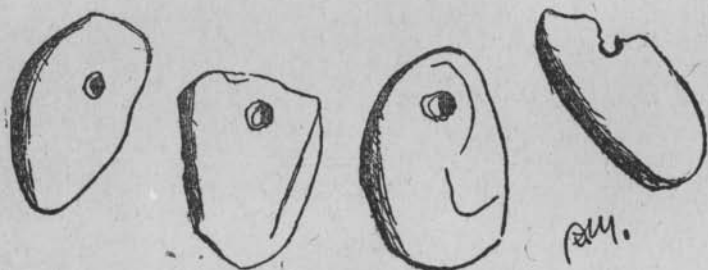


FIG. 10

2 galets plats, ornés de petites cupules rondes, semblables à ceux que nous avons représentés dans notre 4^e fascicule. L'un a trois cupules, l'autre sept.

1 galet très exactement arrondi par le polissage des bords.

2 « limes à os », en grès fin, dont l'une excessivement petite. Nous les avons représentées à côté de la première lime complète, découverte dans la station. La partie

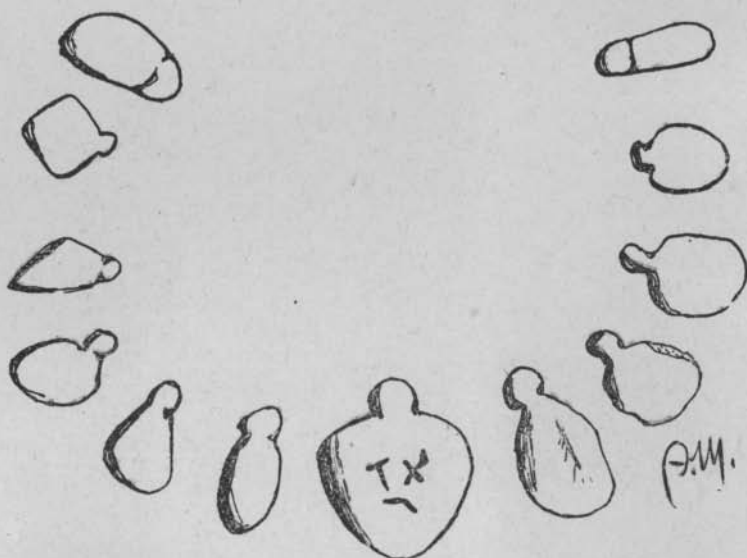


FIG. 11.

œuvrante est beaucoup moins étendue, mais aussi propre à fournir un rapide travail de l'os et de la corne (fig. 8).

4 galets gravés de caractères alphabétiques, sans autre trace d'utilisation. L'une des inscriptions est assez longue et se compose de signes enchevêtrés (fig. 9).

4 petits galets portant une perforation où était vraisemblablement passé un lien de suspension (pendeloques ?) (fig. 10).

Tout un collier, trouvé au niveau du fragment de crâne, composé de 12 petits galets dont on s'est borné à modifier légèrement la forme naturelle en polissant une sorte de pédoncule, avec rainure où devait s'enrouler le

lien qui les réunissait. L'un d'eux, plus volumineux, en forme de cœur, porte gravé, sur une face, trois signes alphabétiques (fig. 11).

1 anneau en schiste, avec une inscription sur une face (fig. 12).

1 lame de silex, cassée, portant à une extrémité des

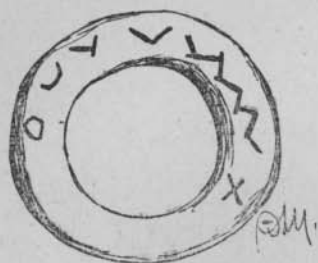


FIG. 12.

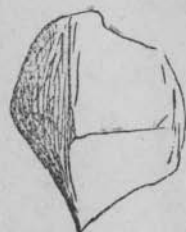


FIG. 14.

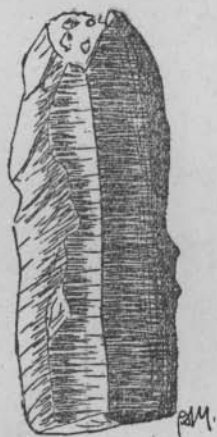


FIG. 13.

marques de percussion (détachement du nucléus). Ce silex a été ramassé à la révision de la couche argileuse où étaient noyés tous les petits objets de la tombe ; mais sa pointe n'a pu être retrouvée (fig. 13).

Nous tenons enfin à signaler, parmi l'industrie lithique de la tombe, de nombreuses pointes en roche volcanique éclatée, à peine retouchées, semblables à celles que nous a déjà livrées en grand nombre le gisement (fig. 14).

INDUSTRIE DE L'OS ET DE LA CORNE. — Les objets en os et en corne, très nombreux dans cette tombe, comprenaient :

5 sagaies à base fourchue. Parmi celles-ci, il en est une qui présente une base bi-fourchue (fig. 15).

2 harpons : 1 grand à 4 barbelures et bourrelet de la base selon le mode magdalénien, 1 petit à 2 barbelures, en partie cassées, et dont le bourrelet de la base est en forme de crochet (fig. 16).

1 pointe en os, globuleuse à une extrémité, effilée à l'au-

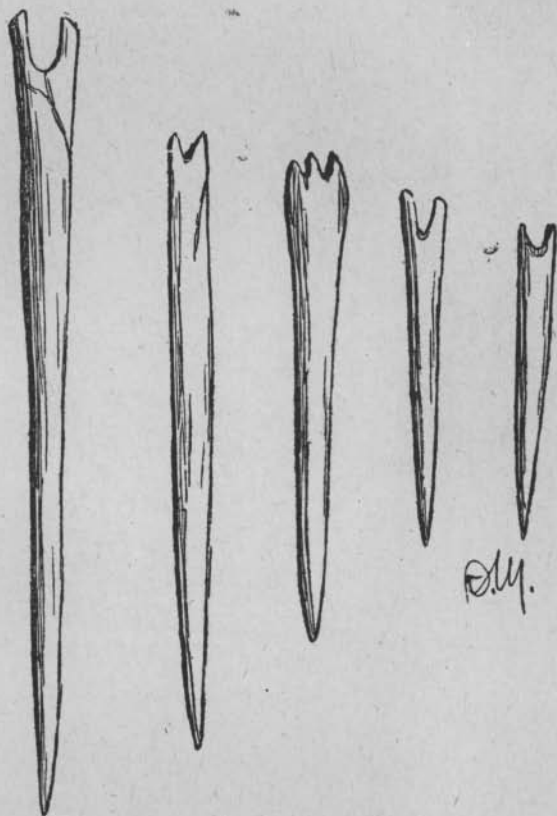


FIG. 15.

tre, présentant 5 rayures obliques (sorte de sagaie ou de perceur) (fig. 17).

5 poinçons doubles ou simples.

2 spatules ou lissoirs (fig. 18).



FIG. 16.

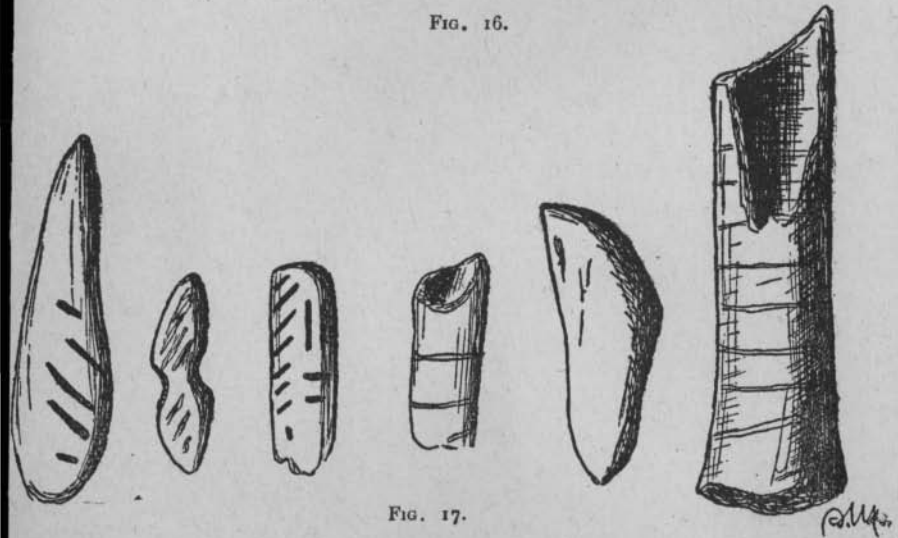


FIG. 17.

1 aiguille avec perforation bi-conique du chas (fig. 18).
 1 bouton en corne, bi-lancéolé, avec encoche circulaire
 en son milieu où devait être fixé le lien qui le retenait au
 vêtement. Un simple mouvement de bascule pouvait per-

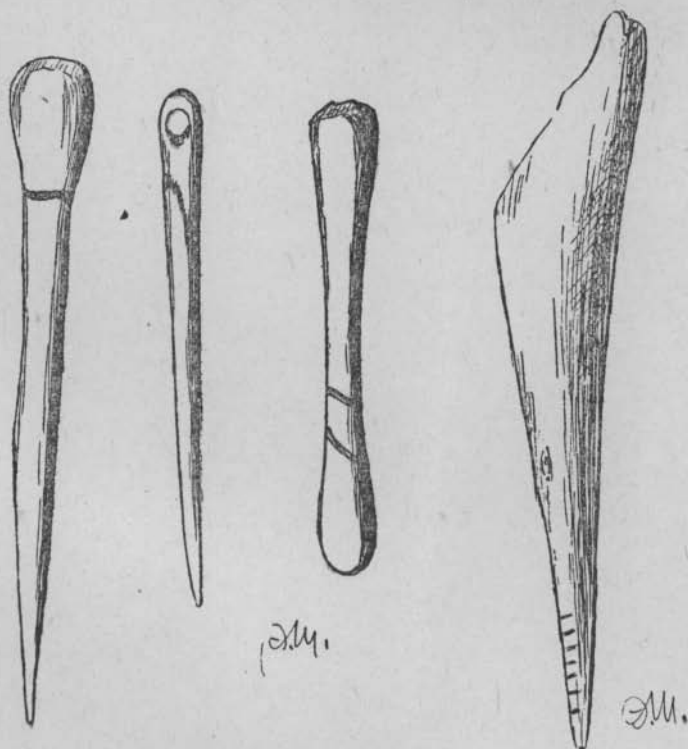


FIG. 18.

FIG. 19.

mettre son introduction dans la boutonnière opposée
 (voir fig. 17).

1 os long, intentionnellement effilé et poli, orné de petites incisions à son extrémité. Trouvé dans la tombe au niveau des fragments des fémurs, il a pu servir de « poignard », car il possède un manche, malheureusement incomplet, mais encore bien en main (fig. 19).

1 petit objet en os, poli sur toutes ses faces, légèrement

appointé aux extrémités, ayant pu servir à décoller les peaux, mais dont la destination certaine paraît impossible à déterminer (fig. 17).

1 fragment de bois de cervidé, orné d'incisions parallèles et paraissant avoir appartenu à une sagaie (fig. 17).

2 tubes à ocre, en os, en partie cassés, mais contenant encore de l'ocre brune. De grandeur différente, ils sont ornés l'un et l'autre du même décor incisé, en spirale (fig. 17).



FIG. 20.

ART DE LA GRAVURE. — L'art de la gravure était représenté dans cette tombe par des figurations animales sur galets, sabot de cervidé et os du tarse.

Trois petits galets portent ainsi des représentations animales. Sur l'un se voit un cervidé, peut-être un renne, car il semble qu'on ait voulu en figurer le fanon et la touffe de poils de l'encolure (fig. 20).

Sur un autre a été gravé le dessin d'un loup, aux oreilles pointues et au long museau (fig. 20).

Sur le troisième est représenté la tête d'un animal muni

de cornes simples, dont il paraît difficile de déterminer exactement l'espèce. Nous croyons cependant qu'il s'agit d'un capridé (fig. 20).

Un sabot de cervidé (peut-être de renne) perforé de deux trous, de suspension ou pour siffler, porte gravées deux magnifiques têtes de cervidés. La représentation figurant sur la face plantaire semble bien être celle d'un renne ; celle qui est sur la face externe paraît représenter, soit la tête d'un autre cervidé, soit celle d'un renne-femelle (voir les fig. XVI et XVII du *Travail de l'os, Mercure de France* du 1^{er} juillet 1927).

Enfin, en revoyant, une fois séchée, l'argile qui formait

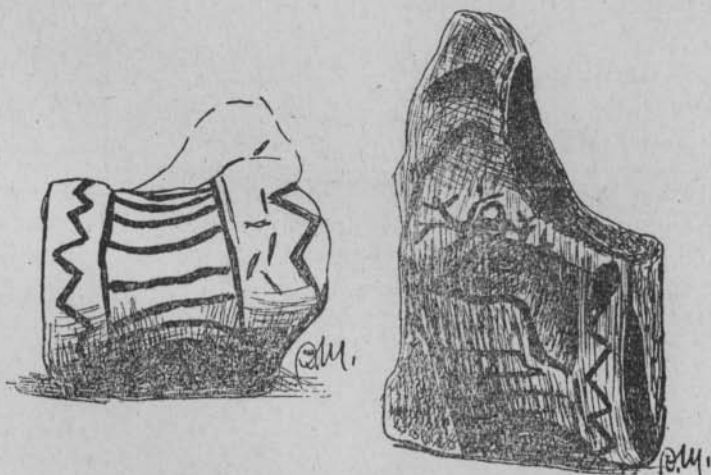


FIG. 21.

FIG. 22.

la couche limoneuse de la tombe, nous avons trouvé un os du tarse de la série animale, qui peut être compté parmi les objets de Glozel les plus finement ouvrés.

Par évidement intérieur de l'os, on a obtenu une boîte à ocre, qui est encore en partie remplie de fard. L'ouverture régulière et arrondie a été pratiquée par la résection d'un angle osseux.

Cette boîte est remarquable par la quantité et la finesse

des dessins qui l'agrémentent. Le fond, constitué par une surface articulaire, est orné d'un dessin scalariforme médian, entouré de deux bandes en chevrons (fig. 21). Ce décor géométrique est le premier que nous ait livré le gisement de Glozel.

Les faces latérales portent chacune une tête de cervidé. Sur l'une on voit en outre la continuation du dessin précédent. Le cervidé a le nez un peu pointu ; la structure de la tête n'a rien de caractéristique ; néanmoins une partie des andouillers, rabattue très en avant, peut faire penser au renne. Sous le cou, l'artiste semble avoir indiqué le fanon (fig. 22).

De l'autre côté, il paraît s'être laissé guider par la longueur de la face articulaire sur laquelle il a gravé son des-

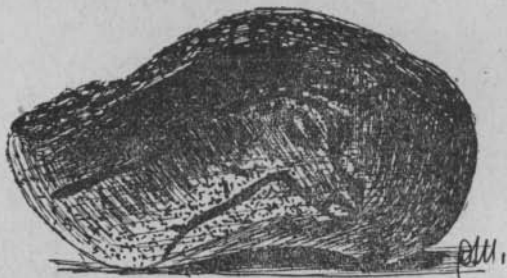


FIG. 23.

sin. Le cou est démesurément allongé. La tête, au front bombé, n'est pas plus caractéristique que la précédente. Mais un andouiller revient également en avant. Sur l'encolure, de petits traits semblent figurer les poils. L'œil est large ; la narine est dessinée (fig. 23).

La troisième figuration est encore vraisemblablement celle d'un cervidé, mais sans aucun bois. Peut-être est-ce un très jeune sujet. Le museau est arrondi et le cou très grêle (fig. 24).

OSSEMENTS HUMAINS. — Il ne restait dans cette tombe que quelques fragments d'ossements humains et deux molaires.

La dissolution de la matière osseuse a dû être grandement activée par la circulation d'eau.

Ils comprenaient deux morceaux des diaphyses fémorales entièrement fossilisés. Ils étaient placés à peu près au milieu de la tombe, *du côté gauche*, légèrement inclinés, comme si le cadavre avait été à demi replié sur lui-même. Cette position paraît également impliquée par la présence, *à droite seulement*, des vases et d'une tablette et l'accumulation des objets aux deux extrémités : la portion restante est trop petite pour recevoir un corps étendu.

Sur l'un de ces fragments, on aperçoit une ligne âpre très saillante ; ce qui semble indiquer un développement considérable des muscles de la marche.



FIG. 24.

Nous avons en outre recueilli une portion importante du pariétal gauche, présentant sur sa face interne des sillons correspondants aux branches de la méningée moyenne. Comme il possède sa

suture avec l'occipital, et, en arrière de celle-ci, une petite portion de cet os qui, après une dépression marquée, paraît faire une nouvelle voussure, on peut penser que certains sujets au moins des tribus de Glozel étaient dolichocéphales (fig. 25).

Les deux molaires ne présentent pas la complète usure de la face triturante qu'on observe sur celles d'un fragment de maxillaire exhumé de la tranchée « Ouest ».

RÉSUMÉ. — Le riche mobilier, déposé dans cette tombe, nous a fourni à peu près toutes les catégories d'objets que nous avait déjà livrés le gisement au niveau d'une seule

couche archéologique. Nous comprenons aujourd'hui qu'il ne pouvait en être autrement : *la stratigraphie ne saurait intervenir, puisqu'il n'y a pas eu superposition de cultures* (1).

Bien que certains objets paraissent présenter des caractères plus archaïques, dus à leur lointaine ascendance pa-

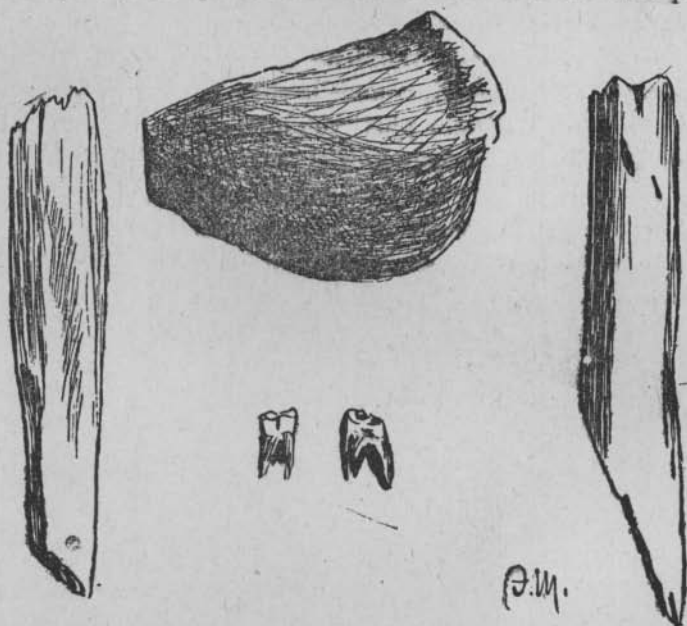


FIG. 25.

léolithique, *leur contemporanéité ne peut plus être mise en doute.*

Les nombreuses armes de chasse et de capture nous montrent, en même temps que l'art animalier, que les tribus de Glozel demandaient encore à la chasse et à la pêche

(1) Nous ne tenons aucun compte évidemment des fragments de verre et de la poterie à contexture de grès qui, comme ont pu s'en rendre compte tous les archéologues qui ont assisté à nos fouilles, se rencontrent beaucoup plus superficiellement, immédiatement au-dessous de la terre végétale. Par la répétition des trouvailles au même niveau, nous avons reconnu, depuis longtemps, qu'il s'agissait d'une industrie plus récente.

Verre et poterie de grès étaient complètement absents de la tombe.

une part importante de leur nourriture. D'autre part, les caractéristiques de cet outillage en os et en corne nous apparaissent encore proches de celles de l'étage magdalénien.

Par le fragment de lame, en silex, à dos abattu, que nous a livré cette sépulture, nous pouvons nous rendre compte que les Glozéliens étaient encore parfaitement capables, comme leurs ancêtres, d'obtenir des outils corrects par éclatement. Cependant, comme le silex fait défaut dans la région, ils demandaient plus volontiers leur matière première aux roches volcaniques et aux galets roulés, qu'ils aient appris à polir en leur appliquant le mode de travail, connu depuis longtemps, pour l'os et la corne. Nous assistons à Glozel à la généralisation à la pierre de l'ancien travail de polissage. Mais la découverte de deux nouvelles petites limes dans cette tombe semble indiquer que *le mode de fabrication avait également évolué*. En nous en servant expérimentalement, nous reproduisons, sur les esquilles d'os que nous façonnons, les mêmes stries ou rayures qu'on observe sur les objets en os ou en corne livrés par le gisement, et même sur certaines têtes de haches polies.

Les Glozéliens ignoraient l'ensevelissement dans de vastes ossuaires. Ils enterraient leurs morts, soit en pleine terre, soit dans des tombes individuelles, construites en pierres sèches.

Ils ne pratiquaient pas l'incinération. Les fragments osseux trouvés dans cette première tombe suffisent, *par leur position*, à nous fixer sur ce point. Le morceau de voûte cranienne, relevé en haut de la tombe, à côté d'un collier en pierre, les portions des fémurs également bien en place, la forme ovalaire de la sépulture dont les proportions sont celles du corps humain, ne peuvent laisser persister le moindre doute : *cette tombe a contenu un cadavre et non des cendres.*

Maintenant, une question se pose. Comment introduisait-

on le corps dans la fosse, étant donné l'étroitesse des ouvertures ? Il est probable que, la construction des murs étant achevée, on étendait le mort dans la sépulture ainsi bâtie. On l'entourait de tout ce dont il pouvait avoir besoin dans la seconde vie : armes, outils, gravures d'animaux, qui peut-être s'animent pour servir à la nourriture du mort (Espérandieu), aliments déposés dans les vases rituels, parfois après avoir été brûlés, idoles protectrices et symboliques de la survie, objets de parure, boîtes à fard et enfin tablettes inscrites, formules de prières, invocations aux dieux, souhaits accompagnant le défunt, récits de ses chasses ou de ses prouesses ! Puis la tombe était close à l'aide de gros blocs formant la voûte. Les deux ouvertures étaient fermées par des pierres simplement posées et non encastrées dans les autres, peut-être pour que l'esprit du mort puisse plus facilement s'évader du tombeau !

II

TOMBE EXPLORÉE LE 21 JUIN 1927

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait officiellement délégué M. Espérandieu pour assister à l'exploration de cette deuxième tombe. M. Audollent, correspondant de l'Institut, voulut bien se joindre à lui.

A mon arrivée à Glozel, écrit M. Espérandieu dans son rapport officiel à l'Académie, on ne voyait encore, de la tombe orientée du Sud au Nord, que l'une de ses extrémités, formée de deux blocs de pierre brute superposés. Tout le reste de la sépulture était engagé dans un sol herbeux, à la surface duquel n'apparaissait aucune trace de travail récent.

L'enlèvement de ces deux blocs permit de reconnaître une sorte de fosse ovale dont les parois et le plafond sont formés de pierres brutes sans mortier ni argile de liaison.

Sur le fond dallé de cette fosse, on remarquait une couche épaisse de limon boueux d'où rien n'émergeait. La surface de ce limon était lisse avec quelques stries assez semblables à celles que produit la mer sur le sable des plages.

Pour ne pas détruire la tombe, son exploration fut décidée, non point en la dégageant par le haut, mais en passant par l'ouverture produite par l'enlèvement des deux blocs précités. Une tranchée fut alors ouverte à l'autre bout de la fosse, pour l'éclairage du travail.

M. le D^r Morlet commença lui-même les recherches, en fouillant à la main dans le dépôt boueux et en indiquant, au fur et à mesure, la position approximative des objets qu'il parvenait à

saisir. Il fut, par la suite, remplacé par M. Fradin qui, plus mince, put se glisser dans la tombe, dont il fallut toutefois élargir l'entrée.



FIG. 1.



FIG. 2.

POSITION ET DESCRIPTION DE LA TOMBE. — Cette deuxième tombe est située dans la partie ouest du champ de fouilles.

Elle se trouve à 20 mètres de la fosse ovale (1) placée approximativement au milieu du champ.

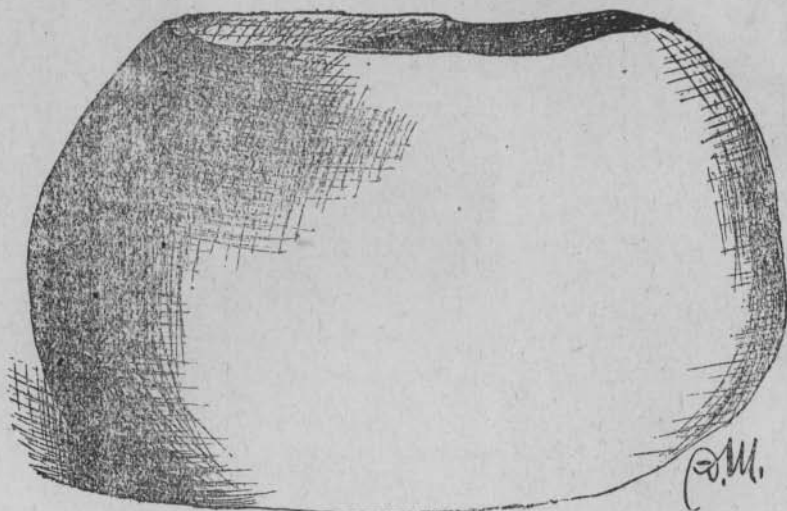


FIG. 3.

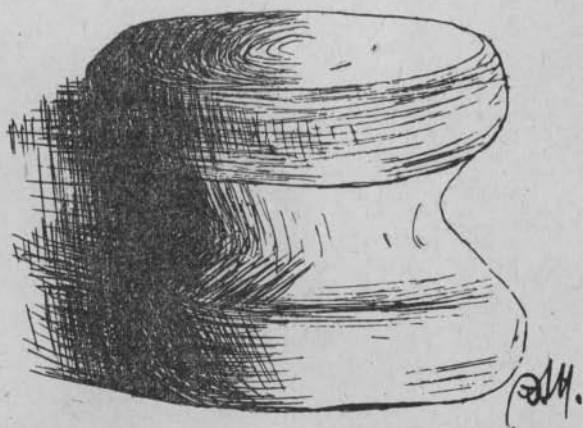


FIG. 4.

Cette deuxième sépulture est également orientée du Sud

(1) La première tombe est située à 4 m. au Sud-Est de la fosse ovale.

au Nord, et construite malgré la pente du terrain, sur un plan horizontal.

Son ouverture Nord est à 0 m. 80 de profondeur (mesure du plancher à la surface du sol) ; son ouverture Sud à 1 m. 10. De même construction que la tombe explorée le 14 juin, elle présente comme longueur, d'une ouverture à

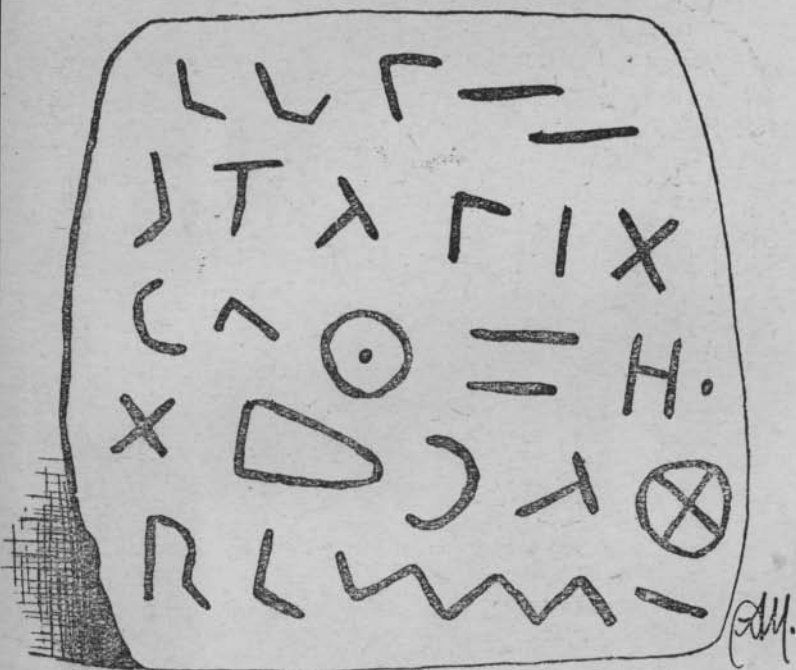


FIG. 5.

l'autre 1 m. 42. Hauteur et largeur de l'ouverture Nord : 0 m. 26. L'ouverture Sud, très exigüe, n'est guère constituée que par une fente longitudinale.

Comme la première, cette tombe est de forme ovale, mais de proportions plus réduites. La coupe transversale serait également un octogone irrégulier.

Les ouvertures ne peuvent pas permettre l'introduction

d'un homme. Il fallut enlever les grosses pierres du pourtour de l'entrée pour y pénétrer.

MOBILIER FUNÉRAIRE. — « Une liste des trouvailles a été établie, écrit M. Espérandieu dans son rapport à l'Insti-



FIG. 6.

tut ; elle est exactement de 121 objets, en y comprenant quelques pièces rencontrées un peu plus tard dans la terre de déblai. » Ces objets étaient enfouis dans une épaisse couche limoneuse d'argile fine.

CÉRAMIQUES. a) *Poteries.* — Nous avons recueilli trois va-

ses ; deux très cuits et un troisième en terre à peine déglorée au feu.

Ce dernier placé en haut de la tombe, du côté gauche, est orné du masque néolithique sans bouche, aux arcades



FIG. 7.

sourcilières incurvées, aux yeux formés d'un cercle en relief, centré d'un trou. Au-dessus du masque se voit une bande irrégulière d'incisions obliques et autour de l'ouverture une rainure selon un mode de décoration fréquent à Glozel (fig. 1).

Un deuxième vase plus petit, portant deux bandes de décor à cupulettes, était placé en haut de la tombe, à côté des fragments de la voûte crânienne (fig. 2).

Un troisième, entièrement uni, à fond plat (fig. 3) placé approximativement au milieu de la tombe (à 0 m. 80 de l'ouverture Nord), contenait deux poinçons, un double et un

simple, enfouis dans une couche d'argile, et dans le fond, des cendres de couleur noire qui seront soumises à l'analyse.

Nous avons également retiré à 0 m. 70 de l'ouverture Nord un support de vase en argile à peine déglorndie au feu (fig. 4).

La poterie de cette sépulture comprenait, en outre, quatre petites lampes à bords droits, semblables à celles que nous a déjà livrées la station. Elles étaient ainsi placées : une vers l'ouverture Nord ; deux approximativement vers le milieu de la tombe (à 0 m. 80 de l'ouverture Nord) ; la

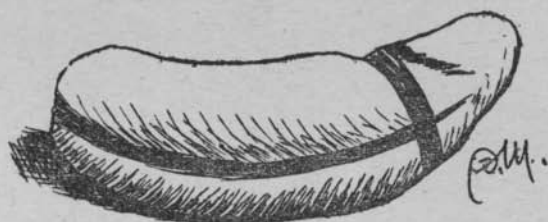


FIG. 8.

dernière en haut de la tombe, à 1 m. 30 de l'ouverture Nord, à côté d'une fusaïole. La première sépulture, explorée le 14 juin, n'en renfermait aucune.

b) *Tablettes à inscriptions.* — Cette sépulture ne contenait que deux tablettes à inscription : la première, située approximativement au milieu de la fosse, était en argile très malléable. Il nous fut impossible de la retirer sans la briser et la déformer. Néanmoins, on peut se rendre compte qu'elle porte sur sa face supérieure des signes alphabétiques nombreux.

La deuxième, placée à l'extrémité Sud, à côté des fragments de la voûte cranienne, est, par contre, très bien cuite et porte une inscription d'une grande netteté (fig. 5). Au revers, on voit les empreintes digitales de l'ouvrier qui la façonna ; malheureusement ses doigts étaient encore en-

duits de bouillie d'argile, ce qui diminue considérablement la netteté des sillons interpapillaires (1).

c) *Empreinte de main.* — A l'encontre de la première tombe qui n'en contenait pas, cette sépulture nous a livré une large empreinte de main, sur plaquette épaisse d'argile, semblable à celles que nous avons déjà fournies le gisement. La longueur totale de l'empreinte est de 18 cm. 5, sa largeur de 16 cm. 5, la longueur du médus de 9 cm. 5. Elle est légèrement ébréchée au niveau de l'éminence hypothénar.

Comme nous l'avons noté sur d'autres empreintes (2), l'impression de la paume a été retouchée. On paraît avoir



FIG. 9.

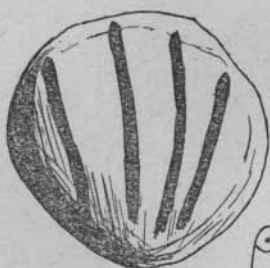


FIG. 10.



réuni, par un sillon fait au doigt, la dépression de l'auriculaire à celle du pouce (fig. 6). Cette main était placée du côté droit, approximativement au milieu de la tombe (à 0 m. 80 de l'ouverture nord.)

d) *Idoles.* — En haut de la tombe, à gauche, se trouvait une idole bisexuée en argile très cuite. Le prolongement pénien se termine par l'orifice préputial. Le renflement

(1) Je compte leur consacrer une étude particulière en les comparant à d'autres empreintes digitales, relevées sur différents objets du gisement.

(2) *Empreintes de mains néolithiques*, « La Presse médicale », 16 février 1927.

balanique est nettement indiqué. Cette idole offre une particularité anatomique inverse de celle qui a été observée jusqu'ici. Le *témoin* gauche descend plus bas que le droit. (fig. 7). Est-ce une anomalie (1) de l'individu qui occupait la tombe et qu'a voulu reproduire l'artiste ? N'est-ce pas plutôt une distraction du modelleur dans l'observance des coutumes présidant à la confection de ces symboles ?

e) *Phallus et pendeloque phallique*. — Vers l'ouverture

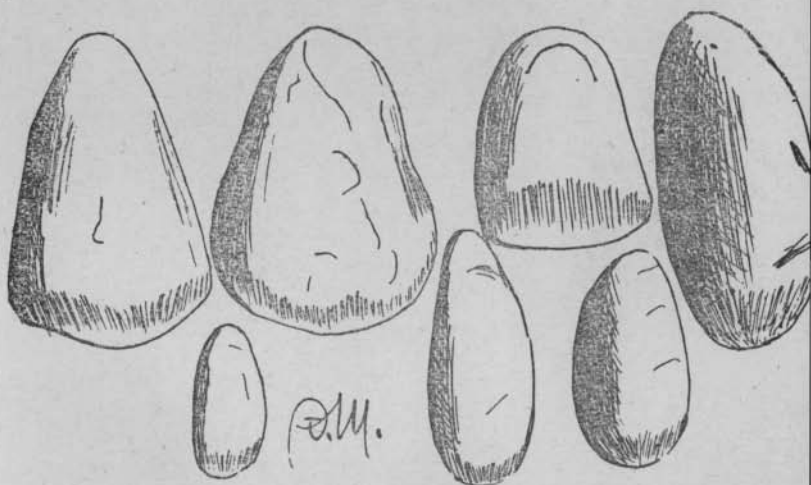


FIG. 11.

nord, à droite, nous avons recueilli deux objets en argile cuite que nous croyons être des symboles phalliques. Le premier, mesurant 13 cm. de longueur, est de forme arrondie et recourbée. Il va en s'amincissant à une extrémité où il présente une large rainure circulaire, avant de se terminer en forme de gland. Sur la face convexe se voit un sillon entre deux masses longitudinales arrondies qui, dans notre hypothèse, représenteraient les corps caverneux. Sur la face concave on voit un commencement de perforation,

(1) Anomalie pour cette époque, car de nos jours, c'est la règle. — Voir *Idoles phalliques et bisexuées*, « *Mercur de France* », 15 septembre 1926.

comme si on avait eu l'intention de figurer une pendeloque votive. L'aspect général de cet objet en terre est bien celui d'un pénis (fig. 8).

L'autre objet mesure 8 cm. de long. Une partie plus allongée, de forme ronde, est percée d'un trou, vraisemblablement de suspension. A l'autre extrémité, deux éminences également arrondies, de longueur moindre, peuvent représenter les glandes génitales mâles. Le tout constituerait une pendeloque, symbolisant les attributs de la virilité (fig. 9).

f) *Timbres à ocre.* — A peu de distance de l'ouverture Nord, nous avons recueilli deux objets en argile cuite qui, bien que d'une forme et d'un dessin différents, paraissent tous deux être des timbres à ocre. L'un de forme arrondie

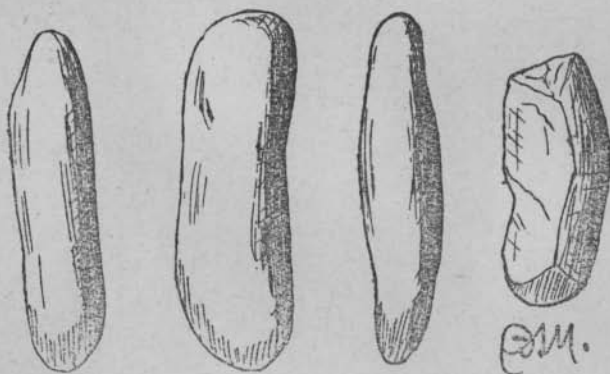


FIG. 12.

présente quatre rainures obliques destinées à assurer la rétention du fard ou à imprimer des dessins sur la peau. Sur l'autre, de forme rectangulaire, ce sont de petites cupules qui ont vraisemblablement cette fonction (fig. 10).

g) *Industrie céramique associée.* — L'industrie céramique associée se composait de trois bobines à pointes, d'un peson, d'une fusaïole.

Industrie lithique. — L'industrie lithique comprenait :

— Sept haches, constituées de galets dont la forme première rappelle celle de l'outil et dont le tranchant seul est

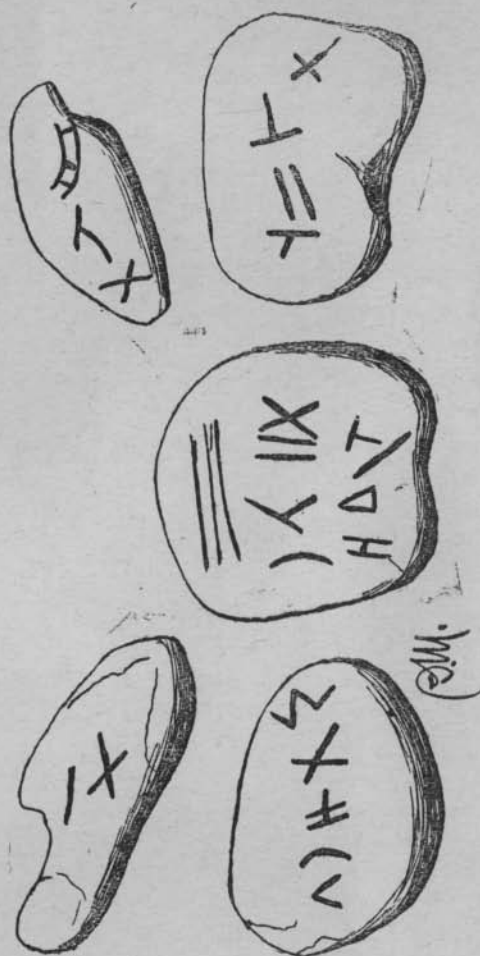


Fig. 13.

poli (1) (fig. 11). La plus grande mesure 14 cm., et la plus petite 6 cm. 5 de longueur ;

(1) Le polissage, qui est à son début, s'inspire de celui de l'os qui est beaucoup plus ancien. On l'exécute à l'aide de petites limes en grès qui laissent persister des stries et des petites facettes (polissage à facettes). Il est beaucoup moins beau que celui des mégalithiques.

— Un galet plat, de forme arrondie, portant deux petites cupules;

Quatre limes à os, — dont trois constituées de petits galets allongés et la quatrième d'un éclat de grès très résistant — présentant toutes une extrémité œuvrante régulièrement usée (fig. 12);

— Cinq galets portant des inscriptions composées de signes alphabétiques connus, disposés sur une ou plusieurs rangées (fig. 13);

— Trois galets perforés, ayant fait vraisemblablement partie d'un collier. L'un d'eux porte d'un côté une inscrip-

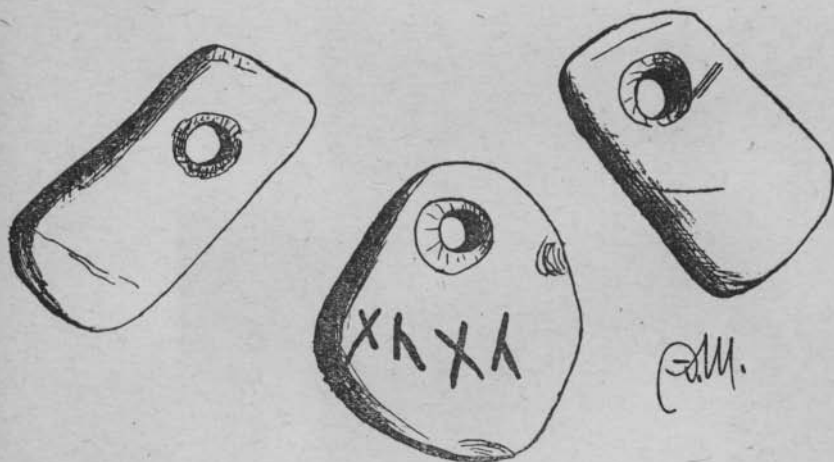


FIG. 14.

tion de quatre signes alphabétiques qui se répètent deux à deux (fig. 14);

— Un véritable collier, trouvé comme dans la première tombe, à côté des fragments de crâne et composé de onze ou douze éléments pédonculés selon que l'on admet ou que l'on rejette un galet ne possédant qu'un début de rainure. Aucun des galets ouvrés ne portait de signes alphabétiques (fig. 15);

— Un anneau en schiste avec une inscription (fig. 16);

— De nombreuses pointes en roche volcanique éclatée et trois pierres à encoches.

Enfin, nous avons trouvé dans cette sépulture deux gros blocs d'ocre brune recueillis, l'un dans le milieu de la tombe, l'autre en haut, à côté d'un fragment de pariétal, teinté de brun.

INDUSTRIE DE L'OS ET DE LA CORNE. — Cette industrie

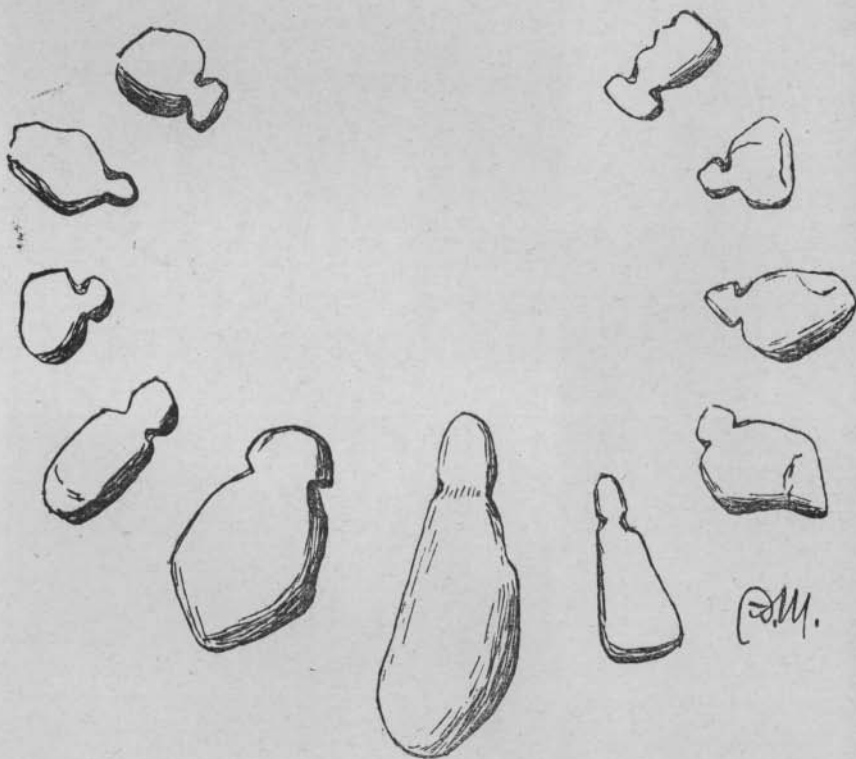


FIG. 15.

était moins bien représentée dans cette sépulture que dans la première. Nous n'avons pas rencontré d'aiguille ni de grand harpon.

Nous avons recueilli le premier jour ou le lendemain dans les terres de déblai :

— Une grande sagaie;
— Un long poinçon, un petit poinçon double, trouvés tous les deux dans le vase uni, contenant des cendres noires;

— Deux lissoirs appointés à une extrémité;

— Un fragment d'aiguille sinueuse.

— Deux fragments d'objets pointus en os (fig. 17);

— Deux petits harpons, l'un à trois barbelures et avec une hampe terminée en crochet; l'autre à deux barbelures et double bourrelet de la base, selon le genre magdalénien (fig. 18);

— Cinq fragments de tubes à ocre avec décor incisé, en spirale, en lignes parallèles, en dents de scie (fig. 19);

— Un fragment de vertèbre (série animale) décoré de signes alphabétiformes (fig. 20);

— Une petite pointe fusiforme en os (fig. 20);

— Un objet en os poli sur toutes ses faces, légèrement appointé aux extrémités, semblable à celui que nous a livré la première tombe (fig. 20);

— Un bouton (?) avec deux encoches au milieu, où pouvait être fixé le lien qui le rattachait au vêtement (fig. 20).

— Une petite plaquette ovale, présentant des rayures longitudinales convergentes et rappelant par sa forme un des timbres à ocre, en argile, trouvés dans la même tombe (fig. 20);

— Une petite rondelle en os, percée d'un seul trou, pouvant avoir servi de bouton ou simplement d'objet de parure (fig. 20);

— Une pendeloque lancéolée, perforée au niveau de la base globuleuse, ornée de deux signes alphabétiformes qui



FIG. 16.

reviennent fréquemment sur les objets ou les galets gravés: T X (fig. 20).

ART DE LA GRAVURE. — L'art de la gravure était représenté dans cette tombe par plusieurs figurations sur galets et une seule sur os du tarse.

Deux petits galets portent des têtes assez semblables. Le

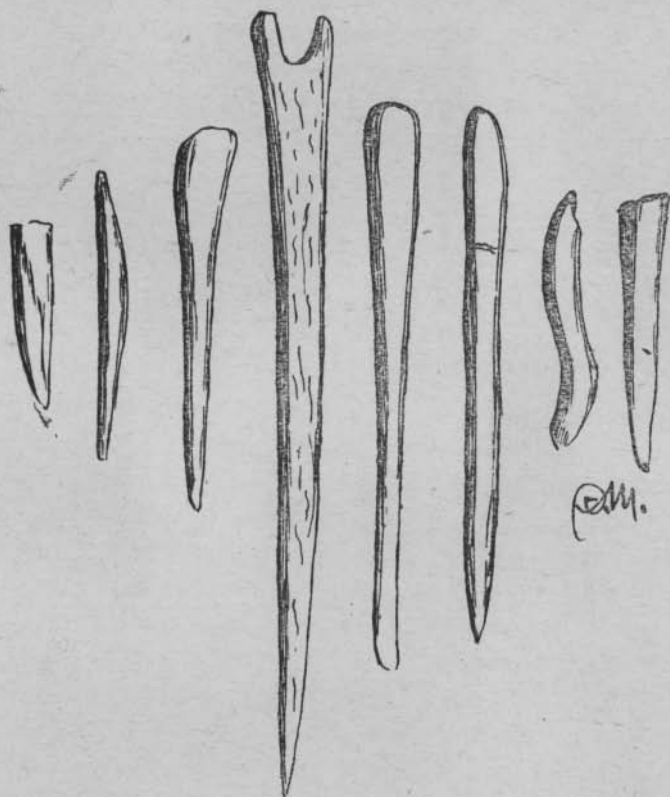


FIG. 17.

museau allongé et rabattu semble indiquer qu'il s'agit de l'élan (fig. 21).

Nous retrouvons cette morphologie sur celui d'un cervidé dont les bois sont très abaissés en avant et en arrière,

probablement par suite du manque de place pour les ériger (fig. 21).

Un autre petit galet porte un cervidé au cou élancé et aux bois grêles que nous croyons être un cerf (fig. 21).

Un gros galet, en forme de massue, de 22 cm. de long, présente, en même temps que trois lignes d'inscriptions disposées sur des bandes naturelles de la pierre, le dessin schématique d'une tête qui paraît être celle d'un carnassier. Il existe, à ce niveau, de nombreuses marques de percussion. Ce galet, orné, bien en main, peut parfaitement avoir servi de massue (fig. 2).

Un dernier galet, de forme ovoïde, porte l'esquisse de la partie antérieure de deux animaux aux oreilles pointues,

au museau allongé, aux poils hérissés, que nous croyons être des loups. De nombreuses stries parallèles parcourent le dessin en tous sens (fig. 23).

La figuration animale représentée sur la face articulaire



FIG. 18.

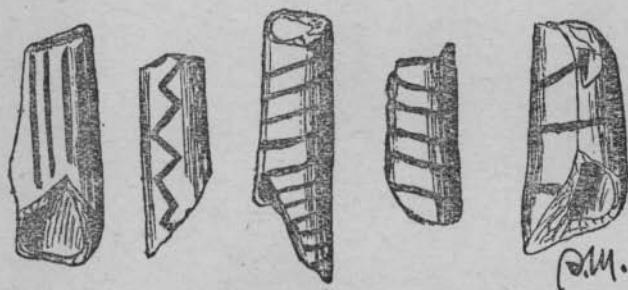


FIG. 19.

d'un os du tarse paraît être celle d'un jeune cervidé dont les bois sont en train de pousser (fig. 24).

OSSEMENTS HUMAINS (fig. 25). — Les fragments d'osse-

ments humains étaient également peu nombreux dans cette deuxième sépulture. Ils comprennent :

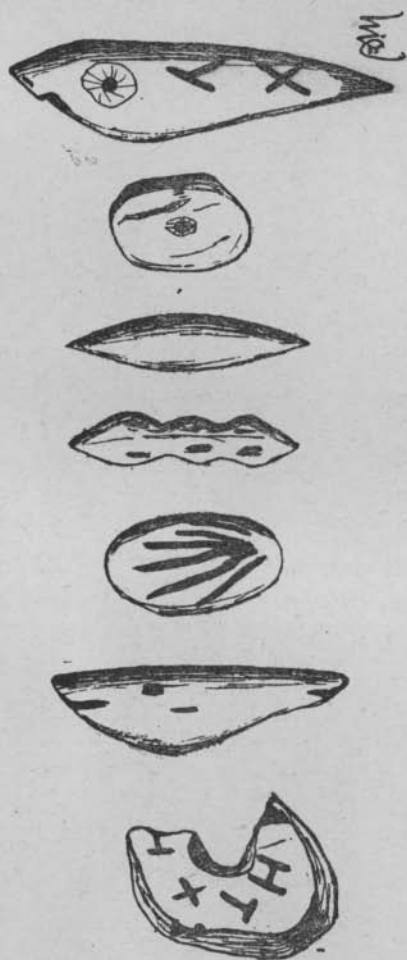


FIG. 20.

a) Deux fragments de pariétaux (droit et gauche), recueillis, l'un à 0 m. 75 de l'ouverture nord (1), l'autre à 1 m. 30

(1) Ce déplacement peut s'expliquer par la circulation d'eau à l'intérieur de la tombe, pendant la saison pluvieuse.

à côté d'une portion de maxillaire inférieur, au voisinage du collier constitué de petits galets *pédonculés* et d'un morceau d'ocre brune. Ce dernier morceau de la voûte présente une légère coloration ocreuse sur sa face endo-cranienne ;

b) La portion moyenne d'un maxillaire inférieur (région



FIG. 21.

mentonnaire) dont toutes les dents sont absentes et les alvéoles en partie détruites. Ce fragment présente de chaque côté de l'éminence mentonnaire *deux véritables plateaux* au niveau de l'insertion des muscles peauciers, carré du menton et triangulaire des lèvres ; ce qui indique une vigoureuse musculature de la face. Notons également le grand développement, sur la face interne, des apophyses *geni*.

RÉSUMÉ. — Si le mobilier de cette tombe n'est pas, en tout, semblable à celui de la première (présence d'une

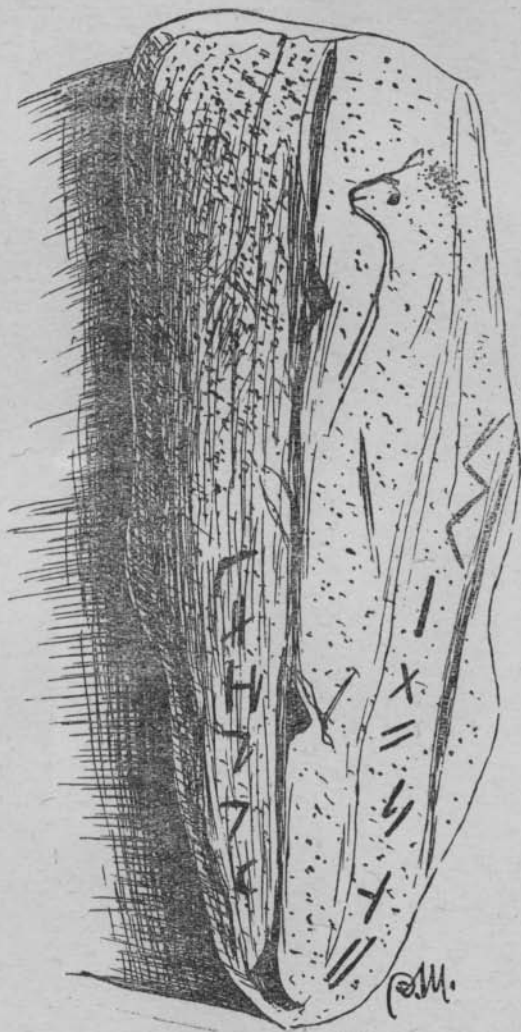


FIG. 22.

empreinte de main et de lampes, absence d'aiguille, etc...) il n'en diffère cependant pas notablement. Nous sommes

en droit de conclure à leur contemporanéité et à celle de tous les objets assemblés dans les deux.

Mais nous pouvons peut-être aller plus loin et considérer

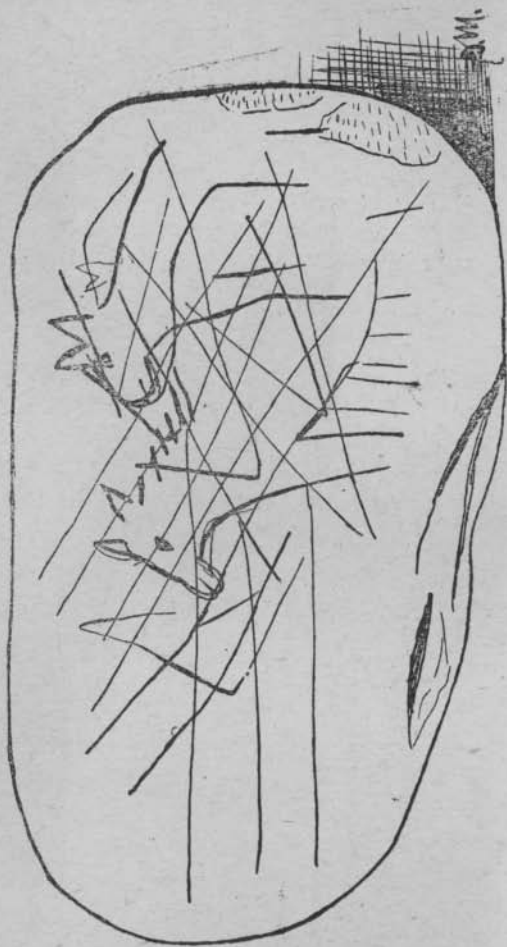


Fig. 23.

que ces deux tombes sont celles d'hommes et non de femmes. En effet, nous y retrouvons des armes de guerrier en grand nombre : massue, têtes de haches, sagaies, harpons, etc..., et la figuration de *pièces de gibier* compre-

nant surtout des cervidés. Les premiers néolithiques vivent encore des produits de la chasse et de la pêche. Comme me l'écrit M. Loth, « il est sûr que les Glozéliens sont les héritiers des chasseurs de renne et ont encore en grande partie leurs mœurs, alors que les Aziliens, qui succèdent aux Magdaléniens, ne sont pas leurs héritiers. »

CONCLUSIONS. — Le champ des morts de Glozel nous a



FIG. 24.

révélé, grâce à la conservation parfaite des objets sur lesquels on peut saisir encore le mode de façonnage, toute une civilisation néolithique primitive, en connexion étroite avec le paléolithique final dont elle a gardé l'art animalier et le travail

perfectionné de l'os.

Aussi bien peut-on s'étonner de recueillir si peu d'ossements humains dans une nécropole où les objets ouvrés en os et en corne se sont conservés sans altération. Nous croyons que ce phénomène tient à ce que les objets façonnés acquièrent une *résistance toute spéciale par suite du séchage, du raclage et du polissage*. Plusieurs d'entre eux semblent même avoir subi une exposition au feu ou à la fumée; selon le mode encore employé de nos jours par certaines tribus sauvages pour obtenir un rapide durcissement (Dr S. Chauvet). Par contre, les ossements humains non déperiestés subissent, sous l'action microbienne, une première décomposition de la matière organique qui les rend plus altérables par les agents physiques, comme la circulation des eaux pluviales dans l'argile arénacée du gisement. L'abouchement des canaux de Havers à l'extérieur n'a pas été écrasé comme lorsque l'os a été raclé et poli; ces conduits restent ouverts aux actions dissolvantes.

Un phénomène semblable se produit pour un morceau de chêne enterré avec son aubier. Il pourrit, alors qu'un

morceau de cœur de cet arbre résistera longtemps dans les mêmes conditions.

Pour les ossements humains, ce sont également les chairs qui les entourent et le périoste qui amènent leur destruction.

Et, comme le dit M. Espérandieu dans son rapport à l'Académie des Inscriptions, puisqu'il n'est resté, dans les tombes faites avec quelque soin, que des débris infimes de

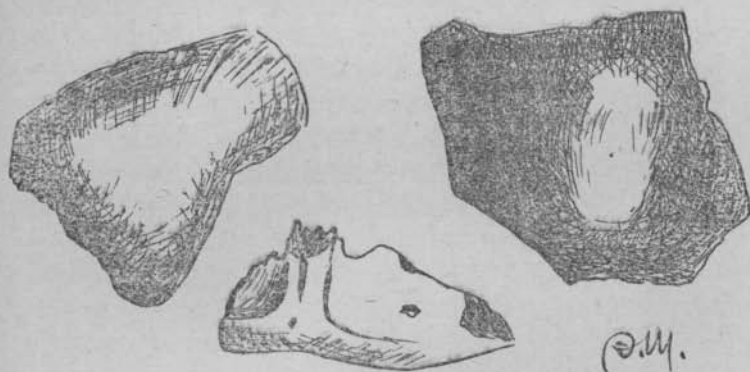


FIG. 25.

squelettes, il est logique de supposer que les corps en pleine terre ont encore plus souffert.

Cependant, même sans protection dans le gisement, des portions osseuses, plus résistantes, sont parvenues jusqu'à nous. En creusant en bas du mamelon une grande tranchée transversale, comprenant toute la longueur du champ, nous avons recueilli une dent humaine et une portion importante d'occipital.

La tranchée *Ouest* nous a livré deux morceaux de diaphyses fémorales, une tête de fémur et un important fragment de maxillaire inférieur, possédant encore trois dents avec une usure complète de la face triturante.

Un peu plus haut et à droite de cette dernière tranchée, nous venons de découvrir, en présence de M. Salomon

Reinach, M. Espérandieu, M^{me} Déchelette, Mgr Chaillan, une autre portion importante de diaphyse fémorale.

Tous ces débris humains seront soumis à l'examen de M. le Professeur Buy, qui veut bien nous en fournir une étude d'ensemble. Voici ses premières remarques sur un fragment de diaphyse fémorale exhumé l'an dernier :

« Les dimensions et la forme répondent aux squelettes actuels avec les particularités suivantes :

» a) La ligne âpre est plus saillante. Le diamètre antéro-postérieur est de 34 mm. tandis que le diamètre transversal n'est que de 30 mm. L'indice de section du fémur (rapport centésimal du diamètre antéro-postérieur du corps et du diamètre transversal-Broca) serait de 113, au lieu de 104, qui est la moyenne de l'époque actuelle.

» b) L'extrémité supérieure, par contre, a une légère tendance à s'aplatir. Et l'on pourrait songer à une possibilité de platymérie (aplatissement antéro-postérieur du tiers supérieur de la diaphyse fémorale) que Manouvrier a décrite en 1889 sur un grand nombre de squelettes humains de l'âge de la pierre. Mais il ne s'agit là que d'une ébauche. Je la signale tout de même.

» c) Enfin la dépression de la face interne (insertion du vaste interne tout près de la ligne âpre) me paraît un peu plus marquée que sur les sujets de notre époque.

» Je ne saurais naturellement tirer de tout cela des conséquences bien précises. Néanmoins la saillie vraiment frappante de la ligne âpre, la tendance inverse de ce fémur à s'aplatir en haut dans le sens transversal, la dépression plus accentuée de la face interne, au niveau du point où la ligne âpre se bifurque, constituent un certain nombre de caractères qu'il me paraît légitime d'interpréter comme résultant d'une suractivité du quadriceps fémoral, muscle de la marche. » (BUY.)

Les données anatomiques fournies par les fragments osseux retirés de la nécropole de Glozel sont encore trop peu nombreuses pour en tirer des rapprochements ethnogra-

phiques. Cependant, nous croyons que le gisement doit renfermer d'autres sépultures et qu'un jour, nous aurons la bonne fortune d'en découvrir qui, mieux construites ou placées dans une portion de terrain moins humide, pourront nous livrer le squelette entier de l'*Homme de Glozel*.

TABLE DES MATIÈRES

I. — TOMBE EXPLORÉE LE 14 JUIN 1927.....	5
II. — TOMBE EXPLORÉE LE 21 JUIN 1927.....	28